

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 février 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL912

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 17

à l'alinéa 5, supprimer le mot : « autre » et après les mots : « à un » insérer le mot : « autre »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.